



**MOT DE CIRCONSTANCE  
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,  
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE  
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA  
CINQUIEME SESSION EXTRAORDINAIRE  
DU 29 MAI 2020**

**Brazzaville, le 29 Mai 2020**

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorable Chef de file de l'Opposition ;**
- **Honorables Présidents des Groupes Parlementaires ;**
- **Honorables Présidents des Commissions Permanentes ;**
- **Honorables Députés, Chers Collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités ;**

**Depuis quelques mois, un ennemi aussi invisible que redoutable appelé coronavirus a déclaré une guerre impitoyable à l'humanité.**

**Le bilan est sans appel.**

**Le coronavirus ou covid-19 a contraint plus de la moitié de l'humanité au confinement, situation inédite.**

**Le monde entier affronte manifestement une pandémie pas comme les autres.**

**Devant cet ennemi très nuisible, il n'y a plus d'autre alternative que de livrer bataille.**

**C'est ce que les enfants de la terre font avec courage, et toujours avec détermination.**

**Le Congo, notre pays, avec les moyens de bord, se bat sans relâche contre cet ennemi puissant depuis le 14 mars 2020, date de l'annonce du premier cas de contamination par importation.**

**Fort à propos, le Président de la République a décrété l'état d'urgence sanitaire, après avis du Parlement et du Gouvernement.**

**Des instruments pertinents ont été mis en place pour engager une riposte vigoureuse contre la covid-19, après l'appel historique du Président de la République du 28 mars 2020.**

**C'est ainsi que des mesures de riposte ont été prises et qui ont mis à l'abri, tant soit peu, le peuple congolais des ravages du coronavirus.**

**Tenant compte des impératifs sanitaires et économiques, le Gouvernement a décidé, pour compter du 18 mai 2020, le déconfinement progressif et par paliers.**

**Je ne vais pas me payer de mots pour souligner que le déconfinement ne signifie pas l'éradication de la covid-19.**

**Il convient de préciser que le confinement que nous avons subi avec patience nous a évité une contamination massive.**

**Le déconfinement par paliers va relancer la vie au plan économique, politique, social et culturel, de manière progressive, dans la limite du format**

**prescrit par le Gouvernement, au travers d'un respect strict des mesures barrières.**

**Cela va sans dire que nous sommes appelés à apprendre à vivre avec le virus tout en le combattant sans répit au prix d'une vigilance de tous les instants, parce que le virus est toujours là, présent et virulent.**

**Pour preuve, la Coordination nationale de la gestion de la pandémie de coronavirus, covid-19, réunie le 28 mai 2020, a annoncé l'existence d'un foyer d'infection spécifique à Tchimindzi, dans le district de Tchiamba-Nzassi, département de Pointe-Noire.**

**Et c'est, à juste titre, que la Coordination nationale a demandé aux autorités compétentes de procéder au reconfinement total de la localité de Tchimindzi.**

**Il faut néanmoins reconnaître que le confinement a freiné l'horrible cinétique du virus, ce qui explique le taux relativement acceptable de la létalité que connaît notre pays, qui est de l'ordre de 3,3 %.**

**Mais, vous l'avez compris, Honorables Députés, ne baissons pas la garde.**

**A ce stade, l'Assemblée Nationale salue la présence dans notre pays, d'une équipe d'experts chinois, car la Chine a subi la première l'épreuve du feu du coronavirus.**

**Il s'agit, il faut le dire, d'un évènement heureux qui va, à coup sûr, beaucoup apporter à notre personnel médical pour gérer une crise des plus complexes.**

**La gestion de cette pandémie s'est conformée, de manière stricte, à la Constitution adoptée le 25 octobre 2015 par le peuple congolais.**

**C'est ainsi que le Parlement a autorisé la prorogation de l'état d'urgence sanitaire les 18 avril et 9 mai 2020, à la demande du Président de la République.**

**C'est dans ce contexte que Son Excellence Denis SASSOU-N'GUESSO sollicite de nouveau le Parlement pour la troisième prorogation de l'état d'urgence sanitaire.**

**C'est un devoir constitutionnel que nous devons exécuter, comme à l'accoutumée, au plus vite et dans l'urgence pour permettre au Gouvernement de poursuivre la lutte sans merci que le peuple**

**congolais, uni autour de son Président, mène contre la covid-19.**

**Monsieur le Ministre ;**

**Honorables Députés et chers collègues ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

**Notre continent vient de commémorer la 57<sup>ème</sup> Journée mondiale de l'Afrique qui a consacré le bien fondé et la justesse du rêve des Pères Fondateurs de l'Union Africaine.**

**Ces panafricanistes ont porté haut le flambeau de notre continent pour son Unité, son Développement et son Intégration.**

**Chaque jour qui passe montre que Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du Congo, est un digne continuateur de l'œuvre de ces illustres personnalités qui ont dessiné à grands traits l'Afrique du progrès, celle de demain.**

**Ceci étant dit, j'aimerais exprimer, une fois de plus, toute ma sympathie et mon estime à celles et ceux de nos collègues Députés qui auraient tant aimé être là avec nous, ici et maintenant, mais qui ne sont pas avec nous, du fait des contraintes du moment.**

**Je sais que nous avons tout leur soutien.**

**C'est sur ces mots, Honorables Députés, que Je déclare ouverts les travaux de la cinquième session extraordinaire.**

**Vive l'Assemblée Nationale !**

**Vive la République !**

**Je vous remercie.**

**Hymne national.**